



EUROPE

**Comité régional de l'Europe  
Soixantième session**

**Moscou, 13-16 septembre 2010**

---

Point 6 i) de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC60/16 Add.1  
10 septembre 2010  
102584  
ORIGINAL : ANGLAIS

**Éradication de la poliomyélite  
dans la Région européenne de l'OMS : point de la situation**

Ce document fournit des informations actualisées sur la situation en ce qui concerne la flambée de poliomyélite importée dans la Région européenne de l'OMS en date du 10 septembre 2010. Il remplace les paragraphes 18 à 22 du document EUR/RC60/16 (les informations actualisées sont indiquées en gras).



## **Point sur la flambée de poliomyélite au Tadjikistan et réponse apportée à ce jour**

18. Après avoir été informé d'une augmentation des cas de paralysie flasque aiguë (PFA) au Tadjikistan début avril 2010, le laboratoire régional de référence de l'OMS à Moscou a confirmé l'existence d'une vaste flambée de poliomyélite (poliovirus sauvage de type 1 apparenté au virus de l'Uttar Pradesh, en Inde). **Au 10 septembre 2010, 705 cas de PFA ont été signalés au Tadjikistan, dont 456 confirmés en laboratoire et 147 déclarés négatifs pour le poliovirus sauvage. La date d'apparition de la maladie pour le dernier cas confirmé de poliomyélite au Tadjikistan était le 4 juillet.** En réponse à cette situation, l'OMS a déployé une équipe pluridisciplinaire d'experts chargés d'étudier cette flambée épidémique et de mettre en œuvre rapidement les mesures appropriées. **Quatre volets d'activités de vaccination supplémentaires (AVS) ont été menés au niveau national : deux pour les enfants de moins de 6 ans et deux pour ceux de moins de 15 ans. La stratégie d'administration d'une dose supplémentaire dans un intervalle court a été mise en œuvre avec le vaccin antipoliomyélitique oral monovalent de type 1 (VPOm1), afin de renforcer rapidement l'immunité de la population et d'endiguer la transmission. La couverture vaccinale déclarée à ce jour suite aux quatre volets dépasse 98 % au niveau national. Le Tadjikistan mènera une campagne de ratissage au VPOm1 du 13 au 17 septembre 2010 dans 34 districts. Deux volets supplémentaires de vaccination au VPOt (vaccin antipoliomyélitique oral trivalent) sont prévus du 4 au 8 octobre et du 8 au 12 novembre 2010 au niveau national, afin de couvrir les populations sensibles âgées de 15 ans ou moins. Du 1<sup>er</sup> janvier au 10 septembre 2010, la Fédération de Russie a signalé 251 cas de PFA, dont 12 cas confirmés en laboratoire de poliovirus sauvage de type 1. Le tout dernier cas de poliomyélite a été confirmé chez un enfant de 2 ans en République de Tchétchénie, le 10 août 2010 étant la date d'apparition de la maladie. Le Turkménistan a signalé 37 cas de PFA en 2010 ; 3 cas de poliovirus sauvage de type 1 ont été confirmés en laboratoire et 33 cas ont été déclarés négatifs. Les trois cas confirmés de poliovirus ont tous été observés dans l'oblast de Lebap, la paralysie étant apparue en juin 2010. Deux volets d'AVS ont été effectués au niveau national : le premier visait tous les enfants de 0 à 5 ans (administration du vaccin VPOt), alors que le deuxième visait les personnes de 15 ans ou moins (vaccin VPOm1). Un troisième volet sera réalisé en septembre pour tous les enfants et adolescents de 15 ans ou moins.**

19. En réponse à la flambée épidémique, l'OMS a alerté l'ensemble des États membres, comme le prévoit le Règlement sanitaire international, et régulièrement fourni des informations dans le cadre du système de notification. L'Organisation a demandé à tous les États membres européens de renforcer la surveillance de la poliomyélite, afin de pouvoir détecter sans délai toute importation de poliovirus, de faire le point sur la situation en matière de vaccination au niveau sous-national, plus particulièrement en ce qui concerne les zones géographiques et les groupes de population à haut risque, et d'être prêts à réagir immédiatement en cas d'importation. Elle n'a émis aucune recommandation quant à des restrictions en matière de déplacements et d'échanges commerciaux internationaux, mais elle a toutefois conseillé la vaccination des voyageurs en provenance et à destination de la zone infectée, jusqu'à ce que la flambée de poliomyélite soit considérée comme terminée.

20. Le Bureau régional a également procédé à une évaluation rapide et complète des risques, avec notamment une analyse de la surveillance, des laboratoires et de la vaccination dans dix pays. Cette évaluation lui a permis de définir les zones à haut risque et d'émettre des recommandations quant aux mesures à prendre.

21. La première priorité est d'arrêter la flambée épidémique dans la Région, la seconde d'éviter qu'elle ne se propage davantage. **Ce risque s'est avéré réel puisque des cas d'importation dans la Fédération de Russie et au Turkménistan ont été signalés. Dans le cadre de cette action, des activités de vaccination supplémentaires ont été préparées, voire déjà réalisées, dans les**

**pays limitrophes : Ouzbékistan (trois volets au niveau national, un ratissage dans 7 districts de la province de Sourkhan-Daria, et un autre volet prévu au niveau national), Kirghizistan (deux volets au niveau national) et Kazakhstan (un volet au niveau national).** Il sera ensuite nécessaire de renforcer la surveillance de la PFA dans les pays où elle ne répond pas aux normes de certification et de fournir des bases factuelles attestant de l'interruption de la transmission. Ces actions sont des mesures à court et à long terme, portant sur les 12 à 18 prochains mois.